

Thème 1 : Comprendre un régime politique : la démocratie



Introduction : La démocratie, les démocraties : quelles caractéristiques aujourd'hui ? (P 23)

Exercice : expliquer le sens de chaque citation

- 1) *Dans une démocratie, l'ignorance d'un unique votant met en danger la sécurité de tous. "John Fitzgerald Kennedy, Président des Etats-Unis 1960-1963*
- 2) *La dictature, c'est « ferme ta gueule » ; la démocratie, c'est « cause toujours ». Jean-Louis Barrault, acteur.*
- 3) *Une démocratie doit être une fraternité ; sinon, c'est une imposture. Ecrits de guerre (1982) Antoine de Saint-Exupéry.*
- 4) *Je crois aujourd'hui, la place doit être au débat, à la réponse démocratique, et elle sera ensuite dans les urnes. Mais nous ne pouvons pas être dans une démocratie de l'émeute. Emmanuel Macron, 26 février 2019 Grand débat*
- 5) *« La République populaire de Chine est un État socialiste de dictature démocratique populaire dirigé par la classe ouvrière et fondé sur l'alliance entre ouvriers et paysans » (art. 1 de La Constitution de la République Populaire de Chine)*
- 6) *La démocratie, c'est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple. Abraham Lincoln*

La démocratie est à la fois un **idéal** à poursuivre et un **mode de gouvernement** à appliquer.

Valeurs, pratiques/ modes de gouvernance sur lesquelles s'appuie une démocratie :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

This image shows a full page of white paper with horizontal dashed lines, typical of primary school handwriting practice paper. The lines are evenly spaced and run across the entire width of the page. There are no margins, text, or other markings present.

Quelles différences entre un régime autoritaire et un régime totalitaire ?

Un État autoritaire cherche à verrouiller la vie politique, sans directement rechercher une emprise sur la société civile. La répression des oppositions, l'existence d'un parti unique, le truquage des élections (quand elles existent) sont des faits récurrents dans ce type de régime.

L'Etat totalitaire rejoint l'Etat autoritaire dans les moyens qu'il emploie pour maintenir sa domination. Il se distingue cependant par sa volonté d'imposer un projet politique à la société, une idéologie particulière à travers des dispositifs d'encadrement des masses (endoctrinement de la jeunesse, propagande, etc). Exemples : régimes nazi et soviétique.

1) Il n'existe pas un modèle de démocratie

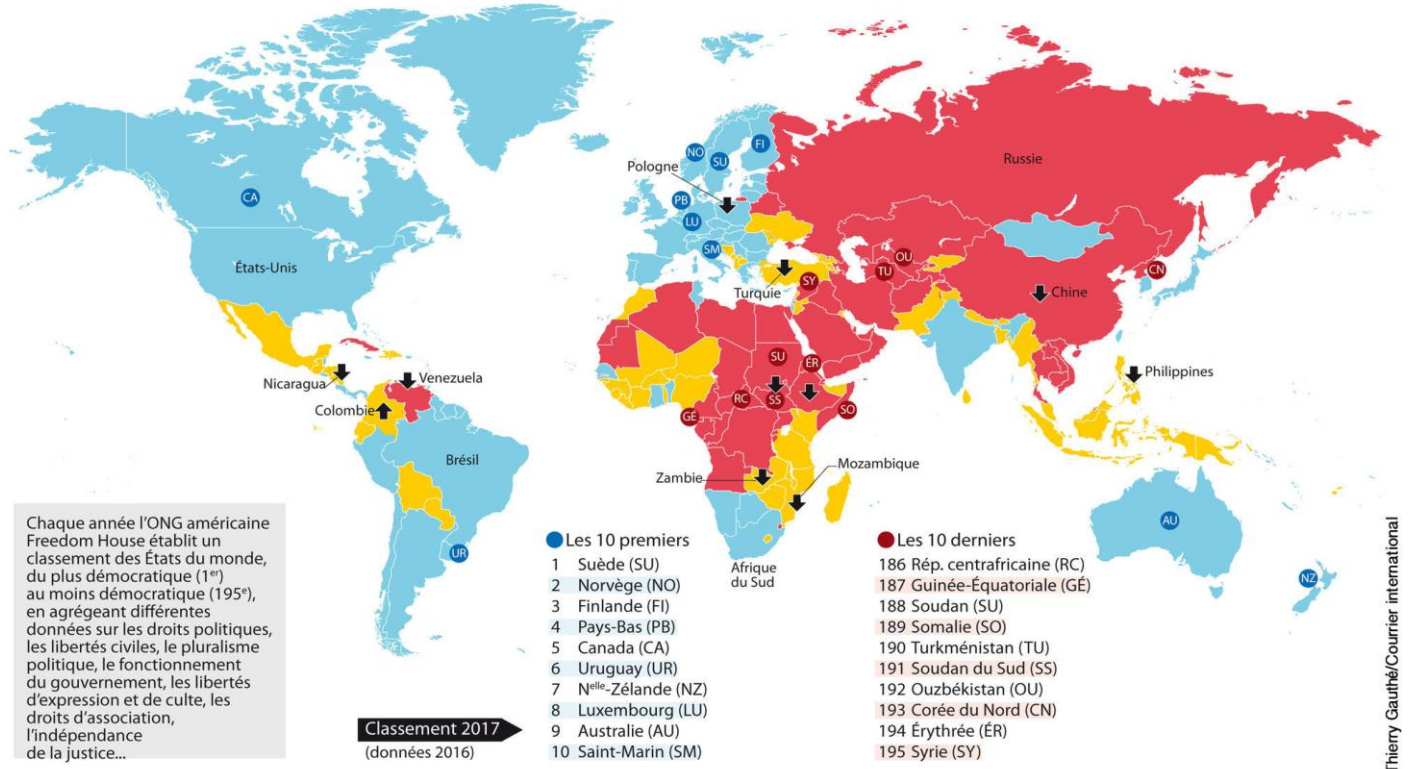
A) Les démocraties contemporaines reposent sur différents principes

Selon l'ONG américaine Freedom House en 2019 moins de la moitié de la population mondiale vit dans une démocratie.

Une des références pour la mesure de la démocratie dans le monde (Rapport 2017 de Freedom House)

Pays dont le fonctionnement est : ■ démocratique ■ partiellement démocratique ■ non démocratique

Pays dont la situation : ↓ a dégénéré ↑ s'est améliorée, depuis le précédent rapport (2016)



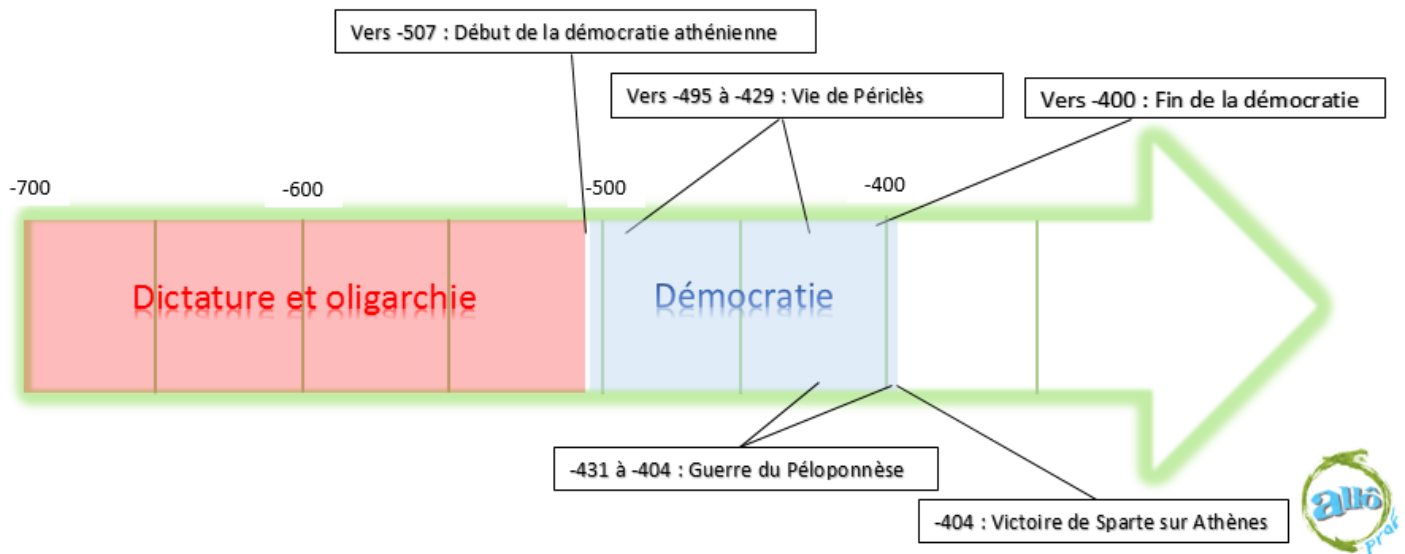
Cette carte, réalisée à partir du rapport 2017 de l'ONG américaine Freedom House, donne une indication de l'état de la démocratie dans le monde actuel. Freedom House agrège des données sur les droits politiques, les libertés civiles, le pluralisme politique, etc. En réalité dans le monde, on peut mesurer le « degré » de démocratie. De plus de nombreux régimes autoritaires se maintiennent dans le monde, en Corée du Nord, Arabie saoudite, Brune... L'opposition politique est souvent réprimée (Russie, Iran, Cameroun). La démocratie reste un principe à défendre car les menaces sont réelles.

Axe 1 : Penser la démocratie : démocratie directe et démocratie représentative

Dans le monde occidental, la démocratie athénienne, fondée à la fin du vie siècle av. J.-C. sert souvent de modèle.

1) Le modèle athénien : une démocratie directe mais limitée

« Démocratie » est le nom de l'organisation politique fondée sur le gouvernement direct du peuple née à Athènes au Vème siècle avant JC. Démocratie, du grec : démos (le peuple) krátos (au pouvoir).



Périclès est né en 494 av J.-C. et est devenu l'un des plus grands dirigeants de l'histoire grecque, si bien que l'on nomme le 5e siècle av. J.-C. le siècle de Périclès. Il a moins de 30 ans lorsqu'il accède au pouvoir dans la cité d'Athènes. Il sera stratège, c'est-à-dire commandant d'une unité militaire qui contrôlera aussi bien l'armée que la scène politique. Il participera à l'essor d'Athènes en mettant de l'avant l'idée de démocratie.

A) Une démocratie directe

Définition d'une démocratie directe :

.....

.....

La **citoyenneté** permet à un individu d'être reconnu comme membre d'une société, d'une cité dans l'Antiquité, ou d'un Etat aujourd'hui, et de participer à la vie politique. Elle donne accès à l'ensemble des droits politiques (participer à la vie politique, élire, être élu) et juridiques (tous les citoyens sont égaux devant la loi), tout en créant des devoirs (payer ses impôts).

Athènes au Ve siècle avant JC est toujours donnée comme le lieu de naissance de la démocratie directe pour deux raisons essentielles :

- une délibération et une prise de décision collective au sein de l'Ecclesia avec droit de proposition de la part des citoyens
- une participation des citoyens au pouvoir pour certaines fonctions à la suite d'un tirage au sort.

Fonctionnement de l'**Ecclésia**, ou assemblée des citoyens :

.....

.....

.....

.....

.....

Afin d'éviter que seuls les riches puissent participer au débat, une indemnité, le *mystos*, est accordée aux citoyens pauvres pour les jours passés à participer à l'Ecclésia ou la Boulé

.....

.....

.....

.....

.....

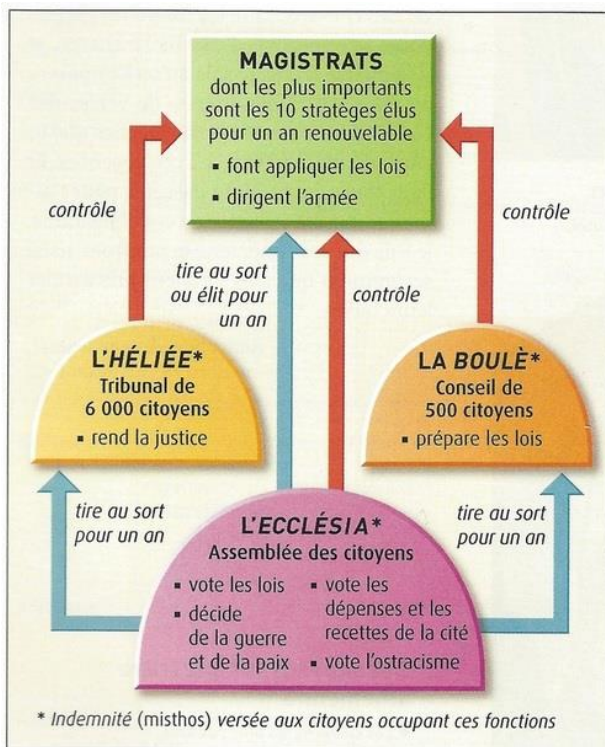
.....

.....

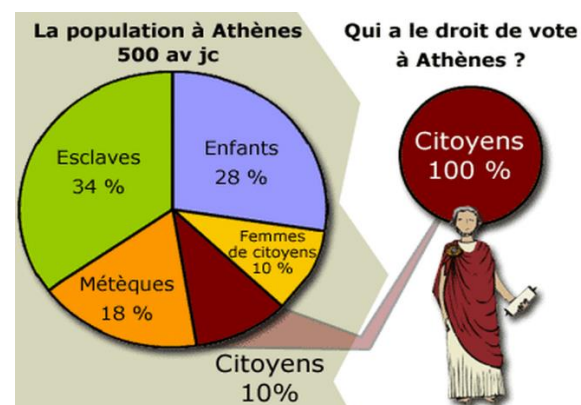
.....

.....

.....



La communauté civique athénienne se divise en deux catégories. La citoyenneté athénienne revient à une petite élite d'hommes libres qui se distinguent par leurs droits (participer au fonctionnement des institutions : Ecclesia, Héliée et magistratures) et leurs devoirs (défendre la cité). Les non-citoyens se subdivisent en deux catégories : les libres (femmes, enfants, étrangers grecs [métèques]) et les esclaves. Aucune des deux catégories ne joue un rôle actif dans le fonctionnement politique de la cité.



B) Une démocratie limitée

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2) Un exemple contemporain de démocratie semi-directe : la Suisse

A) Le fonctionnement de la démocratie en Suisse

Regarder la vidéo suivante et répondre aux questions :

1) Quel sont les avantages du système démocratique suisse ?

2) Se système est-il applicable en France ? Pourquoi ?

Vidéo : [Démocratie participative : quand la Suisse sert d'exemple](#)

Les citoyens suisses peuvent s'opposer à certaines décisions du Parlement, ils doivent récolter 50 000 signatures, ensuite la loi est soumise au vote du peuple et n'entrera en vigueur que si la majorité du peuple l'accepte en votation.

Les citoyens peuvent également réclamer au Parlement d'examiner une proposition de loi. Pour cela, il faut récolter au moins 100.000 signatures. Les citoyens sont alors appelés à se prononcer lors d'une votation. Le texte doit être accepté par la majorité du peuple et la majorité des cantons.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

B) Une démocratie favorable aux populistes ?

Populisme : désigne l'idéologie ou l'attitude de certains mouvements politiques qui se réfèrent au peuple pour l'opposer à l'élite. De nos jours, il est souvent synonyme de démagogie, d'électoralisme, d'opportunisme.

Document 1 :

L'Union démocratique du centre (UDC), un parti populiste qui a multiplié les initiatives sur des thèmes de campagne xénophobes et anti-européens. La plus célèbre, en 2009, contre "la construction de minarets", a été largement approuvée par la population -il n'y en avait que quatre dans tout le pays.



Document 2 : [Pourquoi-parce que: en Suisse, c'est le peuple qui commande](#)

Document 3 : [Votations en Suisse : un modèle démocratique à suivre ?](#)

Question à partir des document 1 et 2 :

1) Quel limite de la démocratie en Suisse est évoqué dans le document 2 ?

1) Pourquoi la démocratie suisse est-elle favorable aux populistes ? (Document 1 et 3)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

En 2014, les Suisses ont dit oui, à une très courte majorité (50,3%), à la fin de "l'immigration de masse", c'est-à-dire à l'instauration de quotas pour les étrangers souhaitant travailler en Suisse. Mais cette disposition est contraire à la libre circulation des personnes instaurée, depuis 1999, entre la Confédération et l'Union européenne.

2) Démocratie directe, démocratie représentative, participer ou être représenté.

A) De la démocratie directe à la démocratie représentative

Définition d'une **démocratie représentative** :

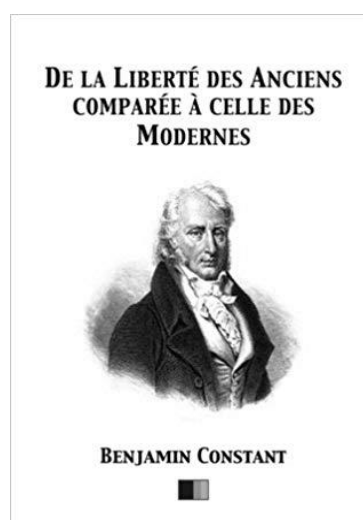
.....

.....

Les révolutions américaine et française mettent en œuvre l'idéal démocratique. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (26 août 1789) confirme que désormais le peuple est souverain, les individus libres et égaux en droits, le gouvernement représentatif permettant de concilier la volonté générale tout en déléguant le pouvoir à des élites politiques. Mais pendant longtemps, l'idée même de démocratie représentative est apparue comme une contradiction dans les termes. Pour J.-J. Rousseau déléguer son pouvoir à des représentants revient pour le peuple à aliéner sa liberté puisque rien ne garantit que la volonté des représentants soit fidèle à la volonté générale.

Plusieurs arguments sont avancés qui militent en faveur de l'introduction de la représentation dans le fonctionnement de la démocratie.

B) Benjamin Constant : participer ou être représenté ?



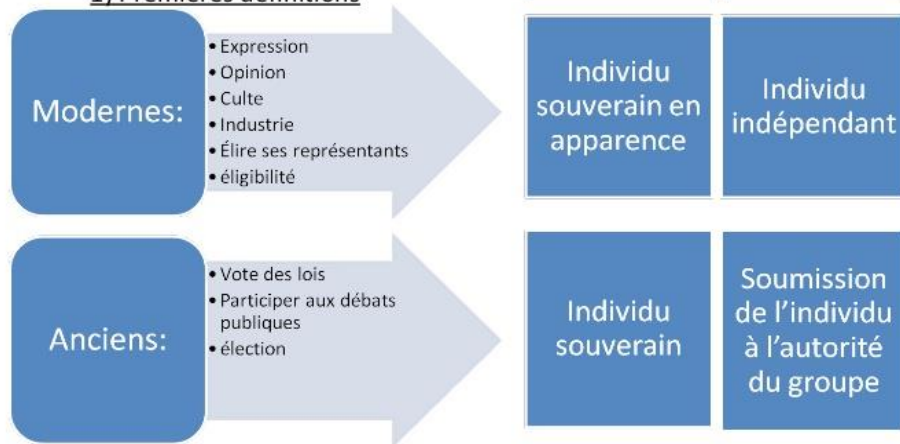
En 1819, Benjamin Constant donne une conférence à Paris : « De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes ». Il distingue la liberté chez les Grecs et celle des « Modernes ».

[illegible]

Emmanuel-Joseph Sieyès (1748-1836) corédacteur de la première constitution française, « La France ne doit pas être une démocratie, mais un régime représentatif. La très grande pluralité de nos concitoyens n’a ni assez d’instruction, ni assez de loisir, pour vouloir s’occuper directement des lois qui doivent gouverner la France ; ils doivent donc se borner à se nommer des représentants. [...] Les citoyens qui se nomment des représentants renoncent et doivent renoncer à faire eux-mêmes la loi ; ils n’ont pas de volonté particulière à imposer. Le peuple ne peut parler, ne peut agir que par ses représentants. ».

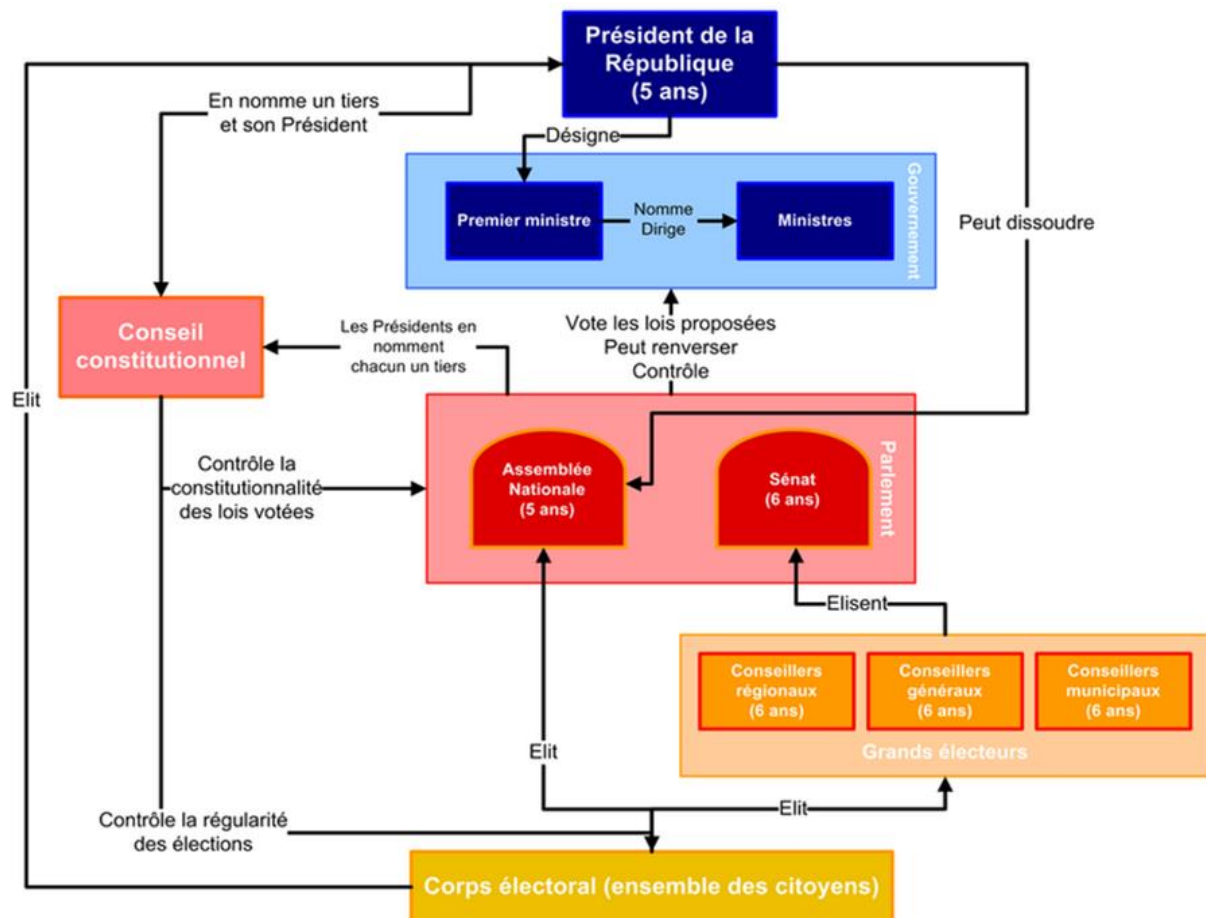
I) Evaluation des différences entre la liberté des Anciens et des modernes

1) Premières définitions



C) Quelques exemples de démocratie représentatives

En France : Schéma du fonctionnement des institutions politiques de la 5eme République en France :



En France sous la Vème République, il n'y a pas de séparation des pouvoirs rigide. Le gouvernement est soumis au président (sauf les périodes de cohabitation où le Président de la République et l'Assemblée nationale sont de tendance politique opposée). Le Vème République fonctionne comme un régime présidentiel car le président de la République possède la majorité au parlement, le gouvernement met en œuvre sa politique, d'où un même parti politique peut détenir le pouvoir exécutif et législatif. La distinction entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire demeure, mais ces différents pouvoirs disposent de moyens d'action les uns à l'égard des autres. Le Président peut dissoudre l'Assemblée nationale, l'une des chambres qui composent le Parlement, Il est possible pour le pouvoir législatif de renverser le Gouvernement. Le gouvernement peut entrer dans le domaine du pouvoir par les décrets, les règlements et les ordonnances.

Référendum : les citoyens peuvent être appelés à se prononcer directement par un vote sur un projet de loi ou sur un projet de révision de la Constitution en répondant à une question posée par "oui" ou par "non". C'est un instrument de "démocratie directe". Depuis le début de la Vème République, neuf référendums ont été organisés.

Il n'existe pas un modèle de démocratie représentative. Une démocratie peut être une république ou une monarchie parlementaire. Parfois, le chef d'état a très peu de pouvoir. En France par exemple le Président partage le pouvoir exécutif avec le chef du gouvernement.

Les limites de la démocratie représentative :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Conclusion : démocratie directe ou représentative ?

	Démocratie directe	Démocratie représentative
Principes de fonctionnement		
Exemples		
Avantages		
Inconvénients		

--	--	--

